

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
18/06/2026
Date d'affichage
30/06/2026
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....20
Votants.....23
Réf : 2026-062
Objet : Approbation de l'avenant à la convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2026
Le Maire, A. MOMON

Le trente juin deux mille vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel
DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Michael GUYONNET,
Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Tom MAHÉ,
Brigitte GOUYON, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-
SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT,
Gwenaële ALBERTELLI, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Laetitia GUISTEL pouvoir à Régine BRAUN
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN
Pascale PALARD pouvoir à Valérie BOCQUEL

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-062- Approbation de l'avenant à la convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention d'intervention foncière conclue avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) le 20 janvier 2011 ;

Vu le projet d'avenant présenté ;

Considérant que la convention arrive à échéance et qu'il convient de la prolonger afin de poursuivre les actions de maîtrise foncière engagées sur le territoire communal ;

Considérant que le projet d'avenant prévoit une prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2027 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver l'avenant à la convention d'intervention foncière conclu avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France prolongeant sa durée jusqu'au 31 décembre 2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tout document s'y rapportant.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2026

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

